



Réf. Farde e-Assemblées : 2365264

N° OJ : 4

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/10/2020

**Objet :** Asbl Patrimoine et Culture.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que l'asbl Patrimoine et Culture demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'intervention dans les frais liés à l'organisation de l'exposition "1000PetitsBonhommes";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Patrimoine et Culture.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :